

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25 septembre 2009 à 19 heures

Etaient présents : Marc ROUSTAN, Patrick AYME, Robert BERTRAND, Didier BOUCHARD, Jean-Marc CHARPENEL, Robert CHEVALIER, Sabine DESGRANGES, Daniel HOFER, Martine LAUBEPIN, Olivier MATHEY, Jean-Pierre PASCALIN.

Aménagement terrain Peyrolles

Le Conseil Municipal prend connaissance du projet établi à la suite des observations du conseil lors de la dernière réunion : le foyer a été agrandi de 50 m² environ et une avancée de toiture a été créée se qui a entraîné un recul de la placette et le déplacement du bâtiment Sud. La prise en compte ou non de la cloison mobile séparant le foyer et de la climatisation doit être précisée et les honoraires renégociés compte tenu de la majoration du projet.

Station d'épuration de Colonzelle

L'échéancier est le suivant : Fin des travaux en octobre 2010.
Le terrain a été payé 65 190 € + 1 653,45 € de frais de notaire.

Projet d'aménagement « Gapillia »

Le terrain acquis par Habitat Dauphinois a une superficie de 1 ha 69 a 30 ca. Le programme comportera environ 15 habitations. Le début des travaux de construction devrait commencer en 2011. Une présentation du projet devrait être possible avant la fin de l'année.

Restauration des registres Etat Civil

Le devis de l'Entreprise DABON est retenu pour un montant de 1 861,53 €. Il correspond à la restauration de 6 registres. Une subvention du Conseil Général de 30 % devrait être accordée.

Syndicat Intercommunal pour la Construction et l'Exploitation d'un Chenil (S.I.C.E.C.)

A la demande du S.I.C.E.C., 2 délégués doivent être désignés :

Titulaire : Martine LAUBEPIN

Suppléante : Sabine DESGRANGES.

Révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols.

L'enquête publique se déroulera du 05 octobre au 05 novembre 2009. Le commissaire enquêteur sera présent les mardi 13 octobre, samedi 24 octobre et jeudi 05 novembre 2009 aux heures d'ouverture de la mairie.

Chapelle St Pierre

Une subvention de 28 350 € a été accordée par le Conseil Général.

Questions diverses

* Un devis a été demandé à la Miroiterie Valréassienne pour la réparation des volets roulants de la Maison des Associations. Il s'élève à 1 112,28 € TTC. Le Conseil Municipal demande des précisions sur la résistance des cadres existants.

* Une subvention de 72 € a été versée aux Jeunes Agriculteurs de la Drôme pour la location de 3 colonnes de tri sélectif lors de la Fête de l'Agriculture le 30 août.

* Le Conseil Municipal ne donne pas suite à la proposition de M. LINARD de faire l'acquisition de 100 ouvrages « Fruits de routes » pour un montant de 1 000 €.